

SAINT-JULIEN

Nommée en l'honneur de l'abbé Julien-Melchior Bernier, la municipalité de Saint-Julien occupe le sommet des Appalaches.

Installé le long du chemin Gosford vers 1850, Saint-Julien est le premier lieu d'établissement de colons canadiens-français et irlandais dans le canton.

L'église de Saint-Julien a été érigée en 1912 selon les plans de l'architecte Louis-Napoléon Audet.

L'emblème floral de Saint-Julien est le *Cornus canadensis*, aussi appelé Quatre-temps.

Source : Wikipedia

PROGRAMME D'INCITATIFS

Saviez-vous qu'à Saint-Julien nous avons un programme d'incitatifs à l'entrepreneuriat ?

Premièrement, une politique qui a pour but de mettre en place une aide aux exploitants d'entreprises du secteur privé afin de favoriser le développement économique de la Municipalité, notamment par le maintien et la création de nouveaux emplois sur son territoire, l'augmentation de sa richesse foncière, ainsi que la densification du périmètre urbain. Elle vise également à stimuler l'activité économique du secteur des commerces et des services, ainsi qu'à préserver les entreprises existantes.

Deuxièmement, un terrain au cœur du village (situé en face de l'Église) qui pourrait servir de lieu pour une construction résidentielle et/ou commerciale afin d'apporter de nouveaux services au gens de Saint-Julien.

Janvier 2023						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
						1
2	3	4	♻️	6	7	8
Conseil	10	11	🗑️	13	14	15
16	17	18	♻️	20	21	22
23	24	25	🗑️	27	28	29
30	31					

Février 2023						
Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
		1	♻️	3	4	5
Conseil	7	8	🗑️	10	11	12
13	14	15	♻️	17	18	19
20	21	22	🗑️	24	25	26
27	28					

Légende :
 Poubelles
 Recyclage
 Gros rebuts

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU

Lundi	8h à 12h	13h à 16h
Mardi	8h à 12h	13h à 16h
Mercredi	8h à 12h	13h à 16h
Jeudi	8h à 12h	13h à 16h
Vendredi	8h à 12h	Fermé

WWW.ST-JULIEN.CA



Bulletin municipal
Janvier 2023—numéro 129

Saint-Julien vous parle

Notre centre communautaire se refait une beauté

Peut-être avez-vous remarqué, ou bien vous le ferez prochainement, mais notre centre communautaire se refait une beauté.

En effet, un contrat a été octroyé pour changer le revêtement après avoir isolé le bâtiment par l'extérieur (l'intérieur étant déjà fait). Les fenêtres aussi seront changées, ainsi que les portes.

Cela devrait avoir un impact sur les coûts de chauffage important de ce bâtiment.

Et cela devrait aussi donner un coup d'œil intéressant au parc qui commence à être pas mal attrayant !

Et le plus beau dans tout ça... ces investissements sont rendus possibles grâce à une subvention du gouvernement du Québec.



DANS CE NUMÉRO

Édito.....	1
Info-conseil.....	2
Avis publics.....	3
Encombrants.....	4
Cheminées.....	5
Infos communautaires..	6
Éclaireurs.....	7
Coordonnées.....	8

Vivre au sommet des Appalaches



Bureau municipal

787, chemin de Saint-Julien
Saint-Julien, QC, G0N 1B0

Téléphone : 418-423-4295
Courriel : municipalite@st-julien.ca

Inspecteur comportement canin :
Isabelle Faure (418-281-1327)

Inspecteur en voirie :
Éric Faucher (418-332-5686)

Responsable de la bibliothèque :
Michel Tremblay (418-423-7474)



INFO—CONSEIL

Une séance ordinaire du Conseil s'est tenue le 9 janvier 2023. Il y fut principalement question des sujets suivants :

Dépôt de rapports

Le directeur général a déposé un rapport concernant l'application du Règlement sur la gestion contractuelle.

Le directeur général a déposé un registre des déclarations des élus concernant les dons, marques d'hospitalité ou tout autre avantage qu'ils auraient pu recevoir.

Autorisation

Le conseil a autorisé le directeur général à réaliser toutes les dépenses incompressibles prévues au budget.

Affectation

Le conseil a affecté une somme en prévision des élections de 2025, tel que le requiert maintenant le gouvernement du Québec depuis 2021.

Adoption de règlements

Le conseil a résolu d'adopter le règlement # 391 sur la taxation 2023 qui a été présenté à la séance du 16 décembre 2022 et dans le dernier bulletin municipal.

Le conseil a aussi résolu d'adopter le règlement # 392 sur la rémunération des élus. Le seul changement étant que les élus ont refusé l'indexation de leurs salaires afin de minimiser le plus possible l'impact de l'inflation sur la taxation 2023.

Renouvellement d'un emprunt

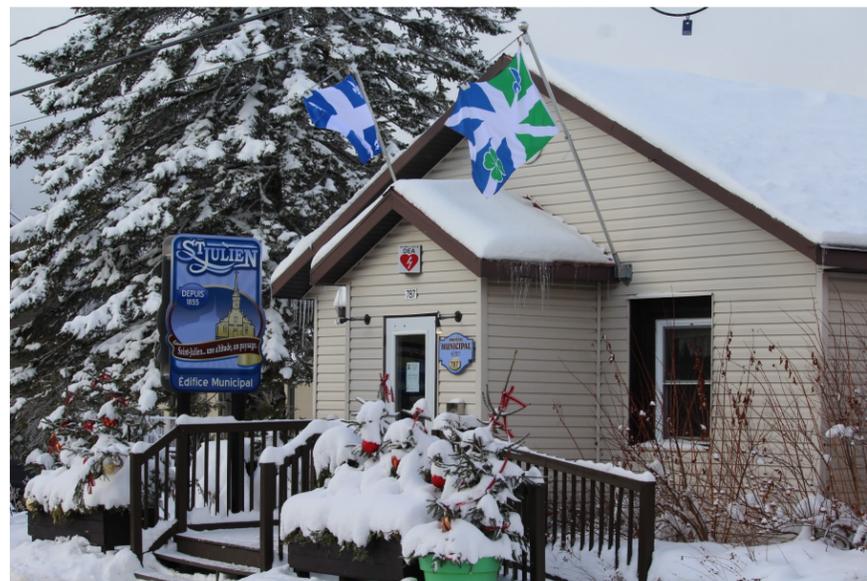
Le conseil a procédé au renouvellement de l'emprunt pour la première phase des travaux sur Gosford. Il reste 1 608 000 \$ qui sera fini de payer dans 5 ans. Le taux d'intérêt est de 4,93 %. C'est pour ce prêt que nous payons tous une somme de 6 ¢ par 100 \$ d'évaluation.

Entente incendie

Le conseil a renouvelé pour 3 ans l'entente de service incendie avec la Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine.

Prochaine séance du conseil

Lundi 6 février 2023.



Le Réseau d'Éclaireurs en Chaudière-Appalaches :

Pour augmenter la capacité d'adaptation ainsi que la résilience des individus et de la communauté

Qui sont nos éclaireurs?

Des citoyens engagés et des acteurs clés sur le terrain qui :

- Contribuent à une approche favorisant la santé et le bien-être;
- Favorisent les façons de prendre soin de soi et des autres;
- Répondent une fois par mois à des questions sur la santé de leur communauté.

Le réseau d'Éclaireurs utilise l'approche des premiers secours psychologiques qui consiste à observer et à écouter. C'est une intervention de base en relation d'aide.

Ils informent les citoyens sur les ressources existantes dans le milieu et les orientent, au besoin, vers des ressources d'aide.

Ils sont nos yeux et nos oreilles et ont à cœur le bien-être de leur communauté!

Concrètement, que fait le Réseau d'Éclaireurs?

Actions en résilience communautaire :

Le Réseau d'Éclaireurs favorise les activités en résilience communautaire par le soutien, le développement d'outils et le partage des bons coups afin de contribuer au rétablissement des citoyens.

Vigie psychosociale :

Les éclaireurs complètent un questionnaire très simple portant sur la santé psychologique de leur communauté, à raison d'une fois par mois. Cette vigie sera partagée à nos partenaires mensuellement.

Cette vigie permettra de :

- Recenser des problématiques pour lesquelles la communauté aimerait mettre en place des nouvelles actions en résilience communautaire;
- Promouvoir des actions en résilience;
- Faciliter la prise de décision et d'adapter l'offre de service du CISSS de Chaudière-Appalaches et des partenaires, au besoin;
- Mettre en valeur la région par la mise en lumière des bons coups.

Les éclaireurs favoriseront le développement et l'épanouissement de notre région!

Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Québec

CSM 2022-018

Pour en savoir plus et pour s'inscrire :

<https://www.ciSSCA.com/extranet/medecins-partenaires-et-professionnels/prevention-promotion/reseau-declaireurs>

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES



Vieillir chez soi ou déménager ?



Pour une deuxième saison, les ateliers *Vieillir chez soi ou déménager?* sont de retour !

Les ateliers sont offerts dans trois MRC :
Beauce-Sartigan, Robert-Cliche et Appalaches

Beauce-Sartigan : bibliothèque du centre Culturel de Marie-Fitzbach, Saint-Georges, dès le **17 mars de 9h30 à 11h00**.

Robert-Cliche : salle municipale, Saint-Joseph-de-Beauce, dès le **17 mars de 13h30 à 15h00**.



Appalaches : salle des Chevaliers de Colomb, Thetford Mines (secteur Black Lake), dès le **15 mars de 13h30 à 15h00**

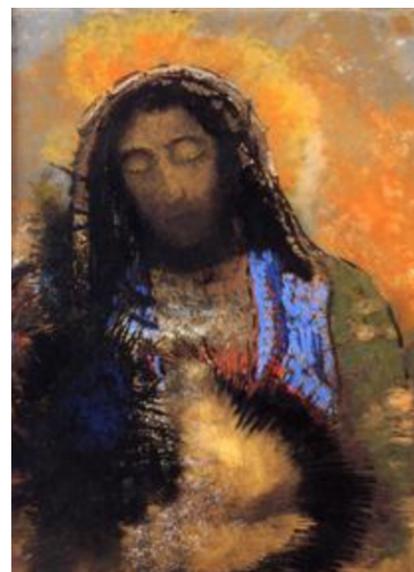
Pour information et inscription:
valerie@acef-abe.org
418 338-4755 #310

MARIE REINE DE LA PAIX

Je vous convie à nouveau, si le cœur vous en dit, à venir vous recueillir dans le silence et la beauté de la chapelle située derrière l'église de notre village.

En effet, à partir du 17 janvier, la chapelle ouvrira ses portes les mardis et jeudis pm, de 13h à 14h. Vous êtes tous les bienvenus pour ce moment d'adoration silencieuse.

Marie Drolet



Canada
Province de Québec
MRC des Appalaches

Municipalité de Saint-Julien

AVIS PUBLIC

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,
DIRECTEUR GÉNÉRAL | GREFFIER-TRÉSORIER DE LA
SUSDITE MUNICIPALITÉ,

QUE,

Je, soussigné, Martin Cloutier, directeur général / greffier-trésorier, donne avis aux contribuables de la municipalité de Saint-Julien que le conseil municipal a adopté le *Règlement # 391 relatif à la taxation 2023* lors de la séance du conseil du 9 janvier 2023.

Le règlement peut être obtenu auprès du directeur général de la municipalité.

DONNÉ à St-Julien ce 10^e jour de mois de janvier 2023.

Martin Cloutier
Directeur général / greffier-trésorier



Canada
Province de Québec
MRC des Appalaches

Municipalité de Saint-Julien

AVIS PUBLIC

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,
DIRECTEUR GÉNÉRAL | GREFFIER-TRÉSORIER DE LA
SUSDITE MUNICIPALITÉ,

QUE,

Je, soussigné, Martin Cloutier, directeur général / greffier-trésorier, donne avis aux contribuables de la municipalité de Saint-Julien que le conseil municipal a adopté le *Règlement # 392 relatif à la rémunération des élus* lors de la séance du conseil du 9 janvier 2023.

Le règlement peut être obtenu auprès du directeur général de la municipalité.

DONNÉ à St-Julien ce 10^e jour de mois de janvier 2023.

Martin Cloutier
Directeur général / greffier-trésorier

ENCOMBRANTS

La municipalité vous demande s.v.p. de ne pas disposer de vos encombrants au garage municipal qui est à côté des jardins communautaires.

Premièrement, c'est pour une question de sécurité. Ce garage abrite le réservoir d'eau qui est à l'usage des pompiers en cas d'incendie. Et plusieurs personnes ont déposé des encombrants qui nuisent à l'accès à ce réservoir. Qui nuisent aussi à l'entretien et au déneigement de cet espace.

Deuxièmement, c'est pour une question de propreté. Ce site n'est pas un dépôt ni un centre de tri. Nous ne disposons d'aucun permis de l'environnement pour utiliser ce site comme un lieu de dépôt ou de tri des matières résiduelles ou recyclables. Et de plus, c'est un espace collectif où les gens viennent jardiner ou grapiller quelques petits fruits, l'été, seuls ou entre amis.

Enfin, c'est aussi pour une question d'esthétique. En plein cœur du village, ce n'est pas chic d'avoir des encombrants qui traînent.

C'est pourquoi nous vous demandons d'utiliser les autres moyens à votre disposition pour vous désencombrer :

- La plupart de ces objets peuvent avoir une deuxième vie si vous aller les porter dans l'un des Comptoir Familial de la région (Disraeli, Black Lake, Thetford). Vous pouvez les y laisser sans frais et ces objets y sont réparés et revendus à pris modiques.
- L'écocentre de Disraeli l'été et l'Écocentre régional RIRT de Thetford l'hiver.
- La journée de collecte de gros rebuts : 11 octobre 2023.
- Les autres points de dépôts pour les résidus domestiques dangereux (RDD) :

Reconnaître un RDD

Regardez l'étiquette. Vous y retrouverez normalement un ou plusieurs de ces pictogrammes :



CORROSIF



INFLAMMABLE



TOXIQUE



EXPLOSIF

Les sites Internet suivants sont de précieuses ressources pour vous guider et vous aider à trouver un point de dépôt près de chez vous :

- Récupération des peintures – Eco-peinture – <http://www.ecopeinture.ca/>
- Récupération des lampes – Recycflu – <http://www.recycflu.ca/>
- Récupération des piles et batterie – Appel à Recycler – <https://www.appelarecycler.ca/>
- Récupération des électroniques – Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE) – <http://recyclermeselectroniques.ca/qc/>
- Récupération des huiles – Société de gestion des huiles usagées (SOGHU) – <http://soghu.com/>

FEUX DE CHEMINÉS

Dangereux mais malheureusement fréquent, ce type d'incendie est engendré par la combustion d'un dépôt croûteux qui se forme avec la fumée sur les parois de toutes les cheminées et fournaies (incluant celles des maisons neuves) : la créosote.

Très inflammable, ce matériau peut prendre feu dès qu'il dépasse 3 mm d'accumulation. Voici donc quelques conseils de prévention en ce sens.

- Faites installer votre appareil de chauffage et votre cheminée par un professionnel.
- Faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année (idéalement, à toutes les cinq cordes de bois brûlées).
- Vérifiez à l'automne qu'aucun débris n'est tombé dans la cheminée, comme un nid d'oiseau, par exemple.
- Utilisez du bois de qualité bien sec et fendu en petites bûches, car un bois vert favorise le dépôt de créosote.
- Faites entrer assez d'air dans la fournaise ou le poêle pour que les flammes soient vives. Rappelez-vous que c'est la fumée qui favorise le dépôt de créosote.
- N'utilisez pas d'accélérateur pour allumer le feu, éloignez les objets combustibles de l'appareil et assurez-vous que les matériaux du sol et du mur près de l'appareil soient non combustibles.

COÛT D'UNE INTERVENTION DES POMPIERS

Saviez-vous que chaque intervention des pompiers sur le territoire de Saint-Julien occasionne des frais d'intervention pour la municipalité ? Les mesures de prévention ci-haut peuvent vous éviter un stress inutile, mais aussi faire économiser la municipalité.

Par exemple, une intervention pour un feu de cheminée coûte plus de 2 000 \$.

